

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	96 (1967)
Heft:	1
Rubrik:	Nos commissions pédagogiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos commissions pédagogiques

Une question: qu'en est-il des commissions qui s'occupent de l'école?

Pour une première information qui ait un accent de réalité, je me suis adressé à M. Fernand Ducrest, directeur de l'Ecole normale, responsable de la Commission cantonale pour l'éducation cinématographique.

«Des cours, des ouvrages, des fiches, des moyens didactiques, des méthodes nouvelles sont proposés aux enseignants; ces multiples interventions, du domaine de la formation continue, quoique riches d'actualité au départ, perdent parfois, dans la pratique, leur caractère de nécessité. Les causes sont nombreuses; mais je pense qu'il faut traiter une part de l'art d'enseigner d'une façon plus économique pour permettre aux maîtres de retrouver le temps d'une mystique de l'enseignement. En clair, je prétends que notre école stagnera tant que nous n'aurons pas des «préparateurs» disponibles désignés et payés. Qu'en pensez-vous?»

Dans le cas particulier, qui fait l'objet de notre dialogue, la structure de la commission cinématographique, créée au mois de mai dernier, répond au désir de rationalisation en adoptant une méthode de travail immédiatement efficace. En effet, la mise en action du programme établi par la commission a été confiée à M. Joseph Rey, animateur convaincu, engagé à plein temps, chargé de placer les données du film dans un contexte éducatif et pédagogique. Il m'est agréable de présenter les membres de la commission: M. Jean-Marie Braillard, secrétaire-chef de service à la Direction de l'Instruction publique; M. Paul Spoorenberg, préfet et chargé de cours d'initiation au Collège Saint-Michel; M. Michel Bavaud, professeur, qui assume cette même charge à l'Ecole normale; Rév. Sr Dominique, professeur à l'Académie Sainte-Croix.

J'ai sous les yeux le projet de programme pour l'éducation cinématographique. Deux intentions ressortent, me semble-t-il: la formation d'animateurs et l'initiation directe par la présentation de films dans les classes.

Pourriez-vous préciser ces buts; quelles sont les réalisations en cours?

Il s'agit bien d'une intégration dans l'enseignement et non d'un bouleversement des règles constantes de l'éducation.

Ici, les futurs maîtres suivent une heure de cours par semaine, réservée à l'étude de films et à leur application dans les travaux d'éducation scolaire: film-problème ou long métrage. Petit à petit, dans la mesure où l'équipement scolaire primaire se modernisera, ce langage nouveau sera exploité dans le but de démystifier son aspect parfois provocant et d'orienter le choix.

Aux cours complémentaires, dans les classes d'orientation, dans les écoles secondaires ou de commerce, au Technicum, aux Collèges, à l'Académie Sainte-Croix et dans d'autres instituts d'enseignement, les élèves suivent des cours qui leur donnent des connaissances plus approfondies sur le langage, les genres, les créateurs, la littérature du cinéma.

Au début de l'année 1967, trois week-ends seront consacrés à ces études. Le programme définitif de la commission sera diffusé; il comportera, entre autres enseignements utiles, des listes de films éducatifs ou récréatifs.

Les enseignants reconnaissent la nécessité d'une adaptation de notre pédagogie aux formes modernes d'expression; mais beaucoup s'inquiètent des charges nouvelles posées sur un bateau qui donne déjà fortement de la bande; la tentation d'abandonner les branches traditionnelles de formation – dessin, chant, gymnastique et autres expressions spontanées – guette le maître talonné par un programme trop lourd.

Vous avez parlé d'intégration dans l'enseignement; il y a là matière à réflexions. Je me permets, d'ores et déjà, de vous inviter à participer à un colloque à ce sujet.

Je vous remercie.»

Victor Galley

MISSELS NOUVELLE LITURGIE

Édition 1966

**FEDER — MORIN — BIBLIQUE — MICHONNEAU
ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE**



LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Place Cathédrale – Pérrolles

LIBRAIRIE DU VIEUX COMTÉ

LIBRAIRIE DE LA NEF

FРИBOURG

BULLE

LAUSANNE

Envois au choix sur demande